



ENERGIE

1to1 energy Break

Produit de complément pour les clients avec raccordement sur le réseau BT et dont les livraisons sont interruptibles

Anc. Econom 1

Descriptif

Le produit 1to1 energy Break s'adresse à tous les clients équipés d'appareils/d'installations fixes et interruptibles. Il convient aux pompes à chaleur, aux chauffages électriques autorisés, aux grands chauffe-eau et autres appareils dont la consommation d'électricité peut être interrompue. Ce produit peut être choisi comme abonnement supplémentaire si un abonnement de prélèvement d'énergie existe déjà pour le même point de fourniture.

Sous-produits et éléments de prix

(Données arrondies pour les prix avec TVA de 8% incluse)

Valable dès le 01.01.2011

Energie	excl.	incl.
	TVA	TVA
Prix de l'énergie HT (ct./kWh)	9,00	9,70
Prix de l'énergie BT (ct./kWh)	6,70	7,25

Application des prix d'utilisation du réseau

- Les prix d'utilisation du réseau comprennent une période de haut tarif (HT), de 7 h env. à 21 h env., et une période de bas tarif (BT), de 21 h env. à 7 h env. (365 jours sur 365).

Standard de mesure

- Pour les clients finaux qui font usage de leur droit à accéder librement au réseau et qui sont autorisés au sens de la LApEL/OApEI, un dispositif d'établissement de la courbe de charge doit être prévu (art. 8 OApEI). Dans ce cas, le prix de base n'a plus lieu d'être. Un montant est alors facturé annuellement pour chaque dispositif de mesure pour le sous-produit « Mesure et décompte » (établissement de la courbe de charge BT : 1'560.-- CHF : établissement de la courbe de charge BT directe : 1'320.-- CHF, excl. 8% TVA).
- Tous les autres clients se voient appliquer la tarification double, avec régulation de tarifs.

Dispositions complémentaires

- Conditions générales (CG) de La Société des Forces Electriques de La Goule SA
- Conditions générales pour la fourniture d'énergie électrique de La Société des Forces Electriques de La Goule SA (CGF La Goule)
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF)

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**